

DDTM du Gard  
SAT C

25 JUIN 2018

DECISION DU Reçu le  
CS - ADGO - ADE - ADD

20/06/2018

N° E18000077 / 30

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

LE VICE-PRÉSIDENT  
DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

### Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 12/06/2018, la lettre par laquelle le Préfet du Gard (DDTM Alès) demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*la demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de LA GRAND COMBE ;*

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2018 ;

### DECIDE

**ARTICLE 1** : Madame Jacqueline BUTTY est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée au Préfet du Gard (DDTM Alès), à la société URBA 35 en qualité de maître d'ouvrage et à Madame Jacqueline BUTTY.

Fait à Nîmes, le 20/06/2018

Le Vice-président délégué,



Jean-Baptiste BROSSIER